Les infirmières en ordre de mobilisation

A Montbéliard et Belfort, la profession est unanime pour la création d'un ordre

Il aura fallu du temps pour que les syndicats et l'ensemble de la profession des système de santé ». place qui lui revient dans le dication « pour occuper ta telle que c'est à se demander se décident à créer un ordre. infirmiers et des infirmières plus tôt. Quels qu'en soient tion ne s'est pas constituée pourquoi une telle associa-Aujourd'hui, l'unanimité est rime à présent cette revenes motifs, la profession ex-

sieurs associations et organid'abord à Montbéliard puis à bliques ont été organisées sations, des reunions Hier, à l'initiative de plu-

du SNPI, sont venus à la rencontre des professionnels de nationale des infirmières, et president national de l'union Coordination nationale infir-Nathalie Depoire, présidente Aire urbaine. régionale de la Fédération mière, Philippe Tisserand, du bureau local du syndicat thierry Amouroux, président

sité de créer ce « fameux » Des débats où le leitmotiv ordre des infirmières. tournait autour de la néces-

Colonne vertébrale

cice de la profession. des principes d'éthique, de qualification et de compément. Il aura aussi pour mission de veiller au maintien être entendu par le gouvernedans le système de sante et Pour d'abord être représenté ence indispensable à l'exer-

et la valorisation, tout en Cet ordre permettra en tout étant l'interlocuteur de droit des pouvoirs publics. Il en assurera la préservation

évaluer l'état clinique du pa-tient, alors que les infirstatuts des aides-soignantes, semble de la profession. cas d'éviter des décisions Ainsi, par exemple, dans les par le passé, ont nui à l'enprises sans concertation qui l est écrit qu'elles peuvent sonnels soignants dans les

Philippe Tisserand. part Thierry Amouroux, ment à ce diagnostic », note mières « contribuent seulela colonne vertébrale des perjouer son véritable rôle : être « notre profession pourra Avec cet ordre, relève pour sa

sion d'infirmière, exercee par établissements ». Ce qui n'est est une profession morcelee 450.000 personnes en France, le moins édifiant. La profes-On dénombre pas moins de 127 associations infirmières Le tableau est d'ailleurs pour pas le cas aujourd'hui

lesquelles fédèrent seulemodèles où la profession d'infirmière est la véritable glo-saxon et espagnol. Deux ment 7 % des professionnels. On est loin des modèles an-



La profession revendique à présent la création d'un ordre « pour occuper la place qui lui revient dans le système de santé ». Photo Francis REINOSO

BELFORT

11 janvier 2006

MERCREDI

clé de voûte du système de